



## LA REPONSE AUX QUESTIONS DU CESE SUR LA BIO EXISTE : ELLE S'APPELLE BIO COHERENCE !

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a rendu public le 19 juin 2018 ses **préconisations pour améliorer et renforcer les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), parmi lesquels le label bio**. Le CESE tente de répondre aux interrogations des consommateurs qui s'emparent progressivement du sujet de l'alimentation et expriment aujourd'hui des attentes en terme de qualité des pratiques, de transparence et d'équilibre tout au long des filières. Les effets environnementaux mais aussi sociaux de l'agriculture questionnent : impact carbone du transport des marchandises, emploi de travailleurs détachés sous-payés, additifs, antibiotiques, élevage hors-sol, bien-être animal, etc.



Dans son rapport, le CESE propose de mettre en avant une **agriculture biologique « locale et équitable »**, de renforcer les cahiers des charges des autres SIQO et d'améliorer l'information du grand public, par exemple à travers une traçabilité par QR-code.

Globalement, ces interrogations sont louables. **Ce sont d'ailleurs celles qui ont conduit des professionnels de la bio et des consommateurs à créer Bio Cohérence** en 2010, dans la continuité d'une réflexion amorcée en 2007 au sein de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) : notre marque est née de cette nécessité de disposer d'un label de filière bio national, certifiant des producteurs et entreprises situés en France, dans le souci de relocaliser la production et de développer des filières solidaires.

Par ailleurs, rappelons que la révision du règlement bio européen en 2009 visait à harmoniser les pratiques en matière d'agriculture biologique au niveau de l'UE et a ôté la possibilité pour les états membres de se baser sur un cahier des charges national, fut-il plus exigeant.



Le logo AB, propriété du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, s'appuie donc sur le **règlement bio européen. Ce dernier est la référence dans l'ensemble des états membres** pour éviter toute distorsion de concurrence, à l'exception de quelques productions marginales non couvertes pour lesquelles un cahier des charges national peut s'appliquer. Dans ce cadre réglementaire, **seules des marques privées peuvent se vouloir plus exigeantes que le règlement de l'UE.**

Progressivement, Bio Cohérence a su mettre en place un dispositif de labellisation opérationnel, qui apporte des **garanties fiables à tous les échelons de la filière**, des producteurs aux consommateurs. La production, mais aussi les étapes de la transformation, sont couvertes par un cahier des charges technique. La distribution Bio Cohérence est également cadrée. Des outils spécifiques ont été mis en œuvre : charte d'engagement résumant l'orientation et les valeurs de la démarche, plan de contrôle par production, contractualisation avec les organismes de contrôle, grille de sanctions et bien évidemment un cahier des charges de pratiques exigeantes. Tous ces outils ont été construits de manière collective et **appartiennent aux producteurs, entreprises, magasins et consommateurs adhérents.**



Un comité de marque étudie les demandes d'adhésion des producteurs et entreprises. Il a **confronté ainsi depuis près de 10 ans la démarche de labellisation de Bio Cohérence avec les réalités diverses de l'agriculture bio française** : ce travail a permis de faire évoluer de manière continue notre cahier des charges, à la lumière des problèmes rencontrés, **tout en gardant notre niveau d'exigence.**

La réponse aux interrogations du public est urgente. Elaborer une agriculture biologique « locale et équitable » avec tous les acteurs actuels de la bio demandera **beaucoup de temps**, surtout si l'on veut un contenu qui aille au-delà d'un simple effet « cosmétique ». La bio ne se résume pas simplement à une réponse de localité, mais bien à une démarche technique, sociale et environnementale cohérente.

Pour ceux qui souhaitent que la bio soit tirée vers le haut et que son capital confiance soit préservé, **la solution existe et a été éprouvée, elle est opérationnelle dès aujourd'hui : c'est Bio Cohérence !**



**Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter et consulter notre site internet :**

**[www.biocoherence.fr](http://www.biocoherence.fr)**